

**Assemblée générale annuelle  
De la Radio communautaire du Manitoba Inc. / Envol 91 FM**

Procès-verbal du Mardi 19 avril 2022  
**En présence et en ligne (par ZOOM)**

Le quorum ayant été confirmé, la réunion débute à 19h55

**1. Mot de bienvenue**

- Brigitte L'Heureux Secrétaire du CA annonce que le quorum est atteint, déclare officiellement l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants, partenaires et invités spéciaux.

**2. Élection d'une présidence d'Assemblée**

Proposition est faite : « Que Raymond Lafond soit nommé président *d'assemblée et président d'élections de la Radio communautaire du Manitoba Inc.* »

**Proposée par :** Brigitte L'Heureux

Appuyée par **Rejean Laroche**  
ADOPTÉE (001)

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Proposition est faite : « *QUE l'ordre du jour soit adopté* »

**Proposée par :** Chantal Theroux

Appuyée par **Marie-Christine Bruce**  
ADOPTÉE (002)

**4. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle**

Proposition est faite : « *QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle en date du 8 mars 2021 soit adopté.* »

**Proposée par** Henri Dupuis

Appuyée par **Rémi Lemoine**  
ADOPTÉE (003)

**5. Rapport de la présidence du conseil d'administration**

**Annick Boulet**, Présidente par intérim présente le rapport.

Annick indique que la radio a dû s'adapter à une deuxième année de pandémie en facilitant le travail à la maison de certains employés. Elle indique également que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le gouvernement fédéral impose une formation obligatoire sur le harcèlement en milieu de travail pour les organismes sous juridiction fédérale indiquant que tous les administrateurs, employés et bénévoles doivent suivre cette formation. Le CA actuel a bien suivi la formation et il est important pour le CA suivant de suivre la formation pour assurer la prévention des situations de violence et de harcèlement, pour avoir un processus en place en cas d'une plainte et pour être en mesure d'offrir du soutien aux employés et bénévoles touchés par ce type de comportement. Le CA suivant devra mettre en place des politiques et des ressources entourant cette question.

Elle remercie les bailleurs de fonds. Elle remercie les comités, les membres du conseil d'administration, les

employés actuels, ceux/celles qui sont partis ainsi que les bénévoles.

Proposition est faite : « **que le rapport de la présidence soit déposé à titre d'information** »

**Proposée par Annick Boulet**

**Appuyée par Jean Louis Pehe**  
ADOPTÉE (004)

## **6. Rapport de la direction générale**

Fatimaty Gueye, la nouvelle directrice générale n'étant pas encore à la radio communautaire durant l'année financière 2020-2021, c'est Annick Boulet qui présente ce rapport.

Elle passe au travers de toutes les activités qui ont marqué la radio durant cette période dont la plus importante fut le Radiathon en mémoire à la défunte Denise Lécuyer. Elle décrit les grandes lignes de cette levée de fonds qui a permis à Envol 91 la réfection de son studio de mise en ondes. Elle souligne également la sortie du livre « à l'aube de nos trente ans » d'Evelyne Lachapelle avec l'appui à la révision et la préparation à la publication d'Emile Haccault et de Charles LeBlanc

Annick termine en remerciant toute l'équipe des employés et des bénévoles.

Proposition est faite : « **que le rapport de la direction générale soit déposé à titre d'information** »

Déposé par **Annick Boulet**

Appuyée par **Evelyne Lachapelle**  
ADOPTÉE (005)

## **7. Rapport financier**

### a) Vérification des états financiers 2020-2021

Johan Maccès (de la firme BDO) présente les résultats financiers (2020-2021) de la corporation

Proposition est faite : « ***QUE les états financiers vérifiés au 31 août 2021 soient reçus à titre d'information.*** »

**Proposée par Komi Kuessan**

Appuyée par **Marie-Christine Bruce**  
ADOPTÉE (006)

### b) Choix de vérificateur pour l'exercice 2019-2020

Proposition est faite : « ***QUE la firme BDO soit retenue à titre de vérificateur comptable pour l'année financière 2021-2022*** ».

**Proposée par Komi Kuessan**

Appuyée par **Laurent Poliquin**  
ADOPTÉE (007)

## **8. Rapport du comité de mise en candidature et élection au conseil d'administration**

Le présidente d'assemblée, Raymond Lafond, invite Marcel Druwé à présenter le rapport du comité de mise en candidatures.

Le comité de mise en candidatures était composé de Laura Nagy, Daniel Boissonneault et Marcel Druwé. Les candidatures suivantes ont été reçues par le conseil d'administration dans les délais :

Serge Balcaen, Marie-Christine Bruce, Gilles Pelletier, Lucienne Chateaufort, Arianne Cloutier, Blandine Tona, Ibrahima S. Diallo, Yolande Legre, Adjété Yacinthus, Alex Comeault, Nicholas

Douklia, Diego Guzman, Émilie Morier-Roy, Saliou Gaye, Ibrahima Soumbounou, Bessé Sady, Messan Lawson Hellu, Mintou Dieng.

Proposition est faite : « **QUE le rapport du comité de mise en candidature soit reçu** ».

Proposée par **Marcel Druwé**

Appuyée par **Chantal Theroux**  
ADOPTÉE (008)

Le président d'assemblée invite 6 différents membres à proposer chacun un scrutateur.

Proposition 1: **Derreck Bentley** propose **Yanick LaRoche**

Proposition 2 : **Rejean LaRoche** propose **Milo Simard**

Proposition 3 : **Rémi Lemoine** propose **Lili-Rose Lussier**

Proposition 4 : **Lucienne Chateaufort** propose **Nadège Tuo**

Proposition 5 : **Julien Sonan** propose **Jean-Louis Pehe**

Proposition 6 : **Marie-Christine Bruce** propose **Janelle Campagne**

**Jean Michel Beaudry** explique le processus de vote virtuel : un lien sera envoyé à chaque membre avec droit de vote et il faudra un identifiant personnel pour être capable de voter.

Le président d'élections, Raymond Lafond déclare qu'à l'issue des élections, les personnes suivantes sont élues par les membres au conseil d'administration pour un mandat de deux ans :

1. Ibrahima S. Diallo
2. Mintou Dieng
3. Messan Lawson Hellu
4. Yolande Legre
5. Bessé Sady
6. Ibrahima Soumbounou
7. Blandine Tona
8. Adjété Yacinthus
9. Saliou Gaye

Les postes de présidence, vice-présidence, secrétariat et trésorerie seront élus entre les membres du CA après l'AGA.

Proposition est faite : « **pour la ratification du résultat des élections** ».

Proposée par **Rémi Lemoine**

Appuyée par **Henri Dupuis**

ADOPTÉE (009)

## **9. Dossiers 2021–2022**

Les grandes orientations pour l'année 2021-2022 n'ont pas été présentées faute de temps.

## **10. Reconnaissance des bénévoles**

**Annick Boulet** remercie et présente les animatrices et animateurs bénévoles ainsi que les chroniqueurs présents à l'AGA.

## 11. Varia et tribune libre

**Valérie Rémillard** introduit la motion suivante : « que le CA embauche un.e expert.e indépendant.e dans le domaine des conflits de travail pour enquêter sur les événements qui ont poussé des employés à démissionner et des bénévoles à quitter ».

Elle précise que cette enquête est importante pour aller de l'avant parce que s'il y a un problème réel suite au départ récent de trois employés dû à ce qui se passe à l'intérieur d'Envol, il est important que le nouveau CA soit au courant de ces problèmes et puisse mettre en place de nouveaux procédés. Le but poursuit-elle est de pouvoir régler cette situation parce qu'on veut vivre en harmonie en communauté, tel que cela a été dit plusieurs fois au courant de l'assemblée.

Proposée par **Valérie Rémillard**

Appuyée par **Ariane Cloutier**

ADOPTÉE (010)

## 12. Ajournement (22h36)

Proposition est faite par **Réjean LaRoche** de clore la séance de l'assemblée.